

RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur – Fraternité - Justice

MINISTERE DE L'ELEVAGE

DIRECTION DES SERVICES VETERINAIRES (DSV)

AON N°03/CPMP/ME/DSV2023

1..Cet Avis d'appel d'offres fait suite à la publication du plan de passation des marchés publics paru dans le site de l'ARMP (armp.mr).

Cet Avis d'appel d'offres est relatif au Dossier d'Appel d'Offres N°03/CPMP/DSV/ME/2023

2.La Direction des Services Vétérinaires a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget 2023 des fonds, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif au travaux de de deux abattoirs régionaux à Kiffa et à Kaedi.

3. Le Ministère de l'Elevage sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour lesdits travaux.

Les travaux seront réalisés en un seul lot

4. Le présent appel d'offres est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions définies dans le Dossier d'Appel d'Offres.

5. Les soumissionnaires peuvent prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse suivante : Service des marchés du Ministère de L'Elevage Nouakchott Mauritanie, Tél : 45 24 56 11, ou; www.elevage.gov.mr

6. Les exigences en matière de qualification sont :

Capacité financière :

- Le candidat doit avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen au cours des trois dernières au moins égal à 30 000 000 MRU. Attesté par un comptable agréé
- Le candidat doit disposer d'une attestation d'autofinancement, certifiant que le candidat dispose de liquidité et /ou facilités de crédit d'au moins de 8 000 000MRU.

Capacité technique :

- Avoir réalisé un marché de même nature comparable au cours des cinq dernières années (2018, 2019.2020.2021. 2022). Ce marché doit être attesté par un maitre d'ouvrage public ou parapublic. Les attestations de bonne exécution ou les PVs de réception doivent être accompagnés par la page de garde et la page de signature du marché.

- Le candidat doit disposer du matériel spécifié dans le DAO nécessaire pour l'exécution des travaux,
- Le candidat doit disposer du personnel requis dans le DAO

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres contre un paiement non remboursable d'un montant de Trois Mille (3.000 MRU) au Trésor Public. Le document d'Appel d'offres sera déchargé au niveau du Service des marchés du Ministère de L'Elevage Nouakchott Mauritanie

8. Les offres devront être rédigées en langue française et devront être déposées à l'adresse : La Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de l'Elevage, Tevragh-zein à Nouakchott Ouest, Lot N° 140 de l'Ilot PR (ISKAN), Nouakchott, Mauritanie au plus tard le 05/09/2023 à 12 h00. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées aux frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes. Les offres seront ouvertes, en présence des représentants des Soumissionnaires qui désirent assister à l'ouverture des plis et, à l'adresse La Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de l'Elevage, Tevragh-zein à Nouakchott Ouest, Lot N° 140 de l'Ilot PR (ISKAN), Nouakchott, Mauritanie au plus tard le 05/09/2023 à 12 Heures 00.

9. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de 300 000 MRU ou un montant équivalent dans une monnaie librement convertible et ayant une validité de 120 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

10. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

11. Le délai d'exécution est de 6 mois.

Nouakchott, le 08/08/2023

Le Secrétaire Général du ME

Mady TALEB

